Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2023

Accès interdit aux massifs de la vallée du Rhône ce vendredi 4 août

En raison des conditions météorologiques prévues ce vendredi 4 août, qui présentent un risque d'incendie, certains massifs de Vaucluse sont interdits d'accès et à la circulation.

En application de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2023, l'accès aux massifs de la vallée du Rhône est interdit toute la journée, mis à part pour les sites bénéficiant d'une dérogation et les groupes accompagnés par un professionnel ayant suivi un parcours de formation spécifique. Les travaux, quant à eux, sont autorisés le matin de 5h à 13h.

Les massifs de la vallée du Rhône s'étendent sur plusieurs communes vauclusiennes telles que Sérignan-du-Comtat, Orange, Sorgues, Vedène, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Jonquerettes, Avignon, Châteauneuf-de-Gadagne, ou encore Caumont-sur-Durance. Pour découvrir précisément quels sites sont interdits d'accès et à la circulation, cliquez ici.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 4 août 2023

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !